
Asile St. Benoit-Joseph.

L'Asile Saint-Benoit-Joseph est une magnifique maison de santé approuvée par une Ordre en Conseil en date du 10 décembre en 1885, et spécialement fondée pour donner aux familles l'avantage de pouvoir placer dans une institution privée l'un ou l'autre de leurs membres, atteint d'aliénation mentale, d'épilepsie, etc.

Rien n'a été épargné pour rendre le séjour de cette maison salubre et agréable. Chaque pensionnaire y a sa chambre particulière, pourvue de tout le confort désirable.

Un médecin spécialiste expérimenté est chargé du service médical.

Un avantage précieux qu'offre l'Asile Saint-Benoit-Joseph, c'est que le service des patients, jour et nuit, se fait entièrement et exclusivement par des religieux.

Les conditions pour l'admission dans l'institution varient selon les exigences des familles.

Cette maison est en même temps le noviciat de la Congrégation des Frères de la Charité pour leur Province du Canada, dont le but est le soulagement de l'humanité souffrante et l'éducation de la jeunesse.

Leurs œuvres consistent notamment à soigner et à entretenir les aliénés, les malades, les pauvres etc., à élever et instruire les enfants de toute condition, mais particulièrement les pauvres, les orphelins, les sourds-muets et les aveugles.

Pour plus de renseignements s'adresser au Supérieur de la maison Saint-Benoit-Joseph, à Longue-Pointe, près de Montréal, Canada, P. Q.

BULLETIN JUDICIAIRE

Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Montréal le texte du jugement de la cour d'Appel dans la cause des Marguilliers de Notre-Dame. C'est un document que nos lecteurs aimeront à conserver. Il a été rédigé par l'honorable juge Bossé, et confirme en tous points le jugement rendu en Cour Supérieure par l'honorable juge Pagnuelo :

« Les appelants ont contesté par requête pour bref de *Quo Warranto*, l'élection des intimés comme marguilliers du Banc de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Notre-Dame de Montréal.

« La cause a soulevé un intérêt plus qu'ordinaire. La haute position des parties dans la société et la nature du litige y ont